

Objectifs :

- Connaître la réglementation et les normes en matière d'A.N.C.
- Être capable de concevoir et de mettre en œuvre un A.N.C.
- Connaître et recommander les solutions techniques adaptées.
- Evaluer les éléments économiques pour établir un devis.
- Savoir conseiller et soumettre une expertise technique.
- Savoir s'adapter aux cas particuliers rencontrés.
- Evaluer le potentiel d'augmentation de son chiffre d'affaires.

Programme :

1^{ère} Journée

Matin et Après-midi

- Accueil et Présentation
- La réglementation :
 - Obligation des particuliers en matière d'A.N.C.
 - Les interlocuteurs au niveau des communes en matière d'entretien, de réhabilitation, d'installations
 - Contrôles des communes : échéances, obligations, performances
- Les dispositifs techniques : fosses sceptiques, fosses toutes eaux, filtres à sable (filtre vertical, filtre horizontal, tertres filtrants, filtres azéolites), filtres à sables implantés de roseaux (rizofiltres). Les micro-stations :
 - Présentation du processus des traitements
 - Les éléments de pédologie nécessaires à connaître
 - Les parties constitutives d'un système d'assainissement
 - Les critères de choix : site / sol / filière
 - Le fonctionnement des tranchées filtrantes, lits filtrants, tertres ou buttes d'infiltration
- Séance de « questions – réponses »

2^{ème} Journée

Matin et Après-midi

- Les principes économiques :
 - Le marché, les acteurs : fournisseurs, matériels, prestations
 - Le temps de mise en œuvre d'un chantier
 - Adapter et valoriser votre offre de prestation
- Etude de cas / Exercices avec matériels d'une micro-station, filtres, etc.
- Séance de « questions – réponses »

Public concerné :

- Architectes
- Entrepreneurs Gros Œuvre
- Maçons
- Plombiers
- Chefs de projets
- Responsables d'opérations

Pré-requis :

Expériences et/ou connaissances dans l'assainissement

Dates :

Les dates de sessions sont disponibles sur notre site :

www.ifeco.fr

Ce stage peut être associé à d'autres stages dont les thèmes sont complémentaires.

Un minimum de 6 personnes est nécessaire. 12 pers. maximum pour la pratique.

Lieu :

Dans nos locaux ou sur votre site (nous contacter).

Prix total par personne :

Nous consulter (droit individuel à la formation, fonds de formation, ASSEDIC, OPCA, etc.)

Hébergement - alimentation :

A charge des stagiaires

Horaires :

9h00 à 12h30 – 14h00 à 17h30